

A Pontoise, le 02 septembre 2022

Chers parents,

Notre association reprend ses activités au service des familles, en liaison étroite avec la direction et la communauté éducative, pour le plus grand bien de l'éducation que nous voulons tous donner à nos enfants.

Aussi sommes-nous heureux de vous inviter à participer à :

**L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Apel Saint Martin de France
le mercredi 28 septembre 2022 à 19h30
à Saint Martin de France, 1 avenue de Verdun 95300 PONTOISE
(Bâtiment l'Abbaye au 1^{er} étage)**

Vous trouverez ci-joint

- *L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire avec le programme de cette soirée*
- *Le bulletin de candidature au conseil d'administration de l'Apel*
- *Le pouvoir pour les votes de l'assemblée générale ordinaire*

Je vous rappelle qu'au cas où vous ne pourriez assister vous-même à la réunion, vous pouvez vous y faire représenter par un autre membre qui devra être muni d'un pouvoir régulier et ce, conformément aux dispositions des statuts.

Si vous cotisez à l'Apel, vous participez de plein droit à cette assemblée générale. Vous disposez d'une voix délibérative. Vous prenez part aux votes.

Si vous ne cotisez pas à l'Apel, vous êtes néanmoins cordialement invité. Vous pouvez assister aux débats, mais vous ne pouvez pas prendre part aux votes.

L'Apel ne vit et n'est représentative que grâce à votre présence, à votre engagement et à votre action. Son souffle, son dynamisme et sa présence reposent sur vous. Nous vous attendons donc nombreux à cette Assemblée Générale Ordinaire.

Si vous êtes volontaire et disponible, rejoignez-nous au conseil d'administration, véritable moteur de notre association !

Très cordialement,

Claire VAQUIER, Présidente de l'Apel Saint Martin de France



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE – APEL SAINT MARTIN DE FRANCE

Mercredi 28 septembre 2022 à 19h30 à l'Abbaye de Saint Martin de France (1^{er} étage)

✚ Accueil : 19h30

Monsieur Laurent Dumaine, chef d'établissement,
Madame Claire Vaquier, présidente de l'Apel Saint Martin de France.

✚ Partie statutaire : 19 h45

- ✓ Rapport moral
- ✓ Rapport d'activités sur l'année écoulée
- ✓ Rapport financier, présentation des comptes 2021/2022
- ✓ Rapport d'orientations pour 2022/2023
- ✓ Election des membres au conseil d'administration de l'Apel

✚ Moment de convivialité / Cocktail dinatoire

Comptant sur votre présence,
Pour le Conseil d'administration,

Claire Vaquier, présidente APEL Saint Martin de France

**IMPORTANT : Découper le (les) parties de feuille qui vous intéresse(nt) et
mercî de la (les) renvoyer par mail :**

apelsmdf@gmail.com

BULLETIN DE CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'APEL

Vous pouvez demander à rentrer au conseil d'administration de l'Apel Smdf en présentant votre candidature lors des élections qui auront lieu à l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 septembre 2022.

Candidature à retourner au plus tard le 21 septembre 2022 par mail : apelsmdf@gmail.com

M. / Mme (nom, prénom) :

.....

Téléphone :

Adresse électronique :

Parent de (indiquer le nom et la classe de votre ou vos enfants) :

est candidat à un poste au conseil d'administration de l'Apel SMdF

Signature :

✂ -----

BULLETIN DE POUVOIR POUR LES VOTES DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 28 septembre 2022

Si vous cotisez à l'Apel et si vous ne pouvez être présent à l'assemblée générale, vous pouvez envoyer un pouvoir pour participer aux votes. ATTENTION, **ce pouvoir doit être nominatif, libellé au nom d'un membre de l'Apel. Il n'y a qu'un seul pouvoir par famille. Aucune personne ne peut être titulaire de plus de deux pouvoirs.**

Je soussigné (nom, prénom(s), domicile)

.....
adhérent de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) de Saint Martin de France
dont le siège est 1 avenue de Verdun 95300 PONTOISE
donne pouvoir à :

M/Mme....., demeurant à.....

pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à Saint Martin de France le
mercredi 28 septembre 2022 à 19h30 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport moral
2. Rapport d'activités sur l'année écoulée
3. Rapport financier, présentation des comptes 2021/2022
4. Rapport d'orientations pour 2022/2023
5. Election des membres au conseil d'administration de l'Apel

En conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et, généralement, faire le nécessaire.

Fait à....., le.....

(Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir ».)